

MARSEILLE : Convention de partenariat «AUTOROUTE BAS CARBONE», mardi 12 novembre 2019

Investie dans la mise en oeuvre de solutions pratiques permettant d'améliorer les conditions de mobilité de ses habitants depuis toujours, la Région Sud s'unit aujourd'hui à VINCI Autoroutes pour développer un plan «Autoroute bas carbone» sur l'ensemble du territoire régional.



En réponse à l'urgence climatique et environnementale, ce plan vise à accompagner et accélérer l'essor des mobilités décarbonées sur autoroute et à préserver l'environnement en

réduisant l'impact carbone lié aux déplacements routiers.
En accord avec les directives du Plan Climat Régional une « COP d'avance », cette convention unique en France prévoit notamment le développement d'infrastructures préservant les milieux naturels et la biodiversité et d'encourager les comportements vertueux des usagers. Ce partenariat participera activement à la réussite de l'objectif « neutralité carbone à l'horizon 2050 ».

SIGNATURE DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT «AUTOROUTE BAS CARBONE»

Mardi 12 novembre 2019 à 16h45

Hôtel de Région – Salon d'Honneur – 27 Place Jules Guesde – Marseille

En présence de :

Renaud MUSELIER

Président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Pierre COPPEY

Président de VINCI Autoroutes Directeur général adjoint de VINCI